

## **CARRIÈRES DE LA GARENNE**

### **à Vignoc (35)**



<b>Date de création</b>	: 1990
<b>Arrêté Préfectoral d'exploiter</b>	: 8 mars 1990 puis 21 mars 2003 et 8 juillet 2008 pour 30 ans.
<b>Surface autorisée</b>	: 68 ha dont 53 ha pour l'extraction
<b>Production autorisée</b>	: 750 000 tonnes/an
<b>Matériaux produits</b>	: Granulats pour le BTP certifiés CE 2+ et NF Granulats
<b>Effectif</b>	: 15 personnes
<b>Charte environnement UNICEM</b>	: Validation du niveau 4/4 le 13/07/2007 Confirmé le 09/12/2010

*Les Carrières de La Garenne, situées à 19 km au nord de Rennes, produisent et commercialisent des granulats. Elles approvisionnent directement Rennes et son agglomération pour la fabrication de bétons, pour le bâtiment, pour les enrobés et les travaux publics. L'entreprise regroupe sur une même zone géographique :*

- une carrière de roches massives,
- des matériaux recyclés issus de la déconstruction de routes,
- un poste de production d'enrobés routiers,
- une Installation de Stockage de Déchets Inertes (DETRIVAL 2),
- une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) notamment dédiée au stockage de l'amiante-ciment.

*Les Carrières de la Garenne sont certifiées ISO 14001 pour les activités d'exploitation d'une carrière de roches massives, de fabrication de granulats et de recyclage qui sont régulièrement autorisées par arrêtés préfectoraux, ainsi que pour l'activité de stockage d'inertes.*

### **Caractéristiques de l'exploitation**

La carrière de roche massive (cornéenne) est exploitée à ciel ouvert en fouille, comprenant :

- une découverte de 3 mètres moyen
- un palier de roche altérée de 3 mètres
- trois paliers de 15 mètres.

La roche est abattue par des tirs de mines, chargée ensuite avec une pelle et transférée par dumpers jusqu'aux installations de concassage et criblage.



### **Le niveau 4/4 de la Charte Environnement**

Les Carrières de la Garenne se sont préoccupées de leur environnement dès la conception de la carrière. L'ensemble de ses actions environnementales lui a permis de valider le niveau 4/4 de la Charte dès juillet 2007 et d'obtenir son renouvellement en décembre 2010.

#### • Les eaux

Environ 3 hectares de bassins de décantation des eaux de process et des eaux d'exhaure ont été mis en place dès 1990. Les eaux d'exhaure (pompage de l'eau du fond de la carrière) et de process (lavage des matériaux, arrosage des pistes) sont séparées. Les eaux de process fonctionnent en circuits fermés. Les eaux d'exhaure sont naturellement neutres et ne présentent donc pas de caractère acide.

La qualité des eaux rejetées en milieu extérieur est contrôlée quotidiennement. Les analyses d'auto-surveillance sont réalisées par le Laboratoire de l'Ecole de la Santé Publique (à Rennes).

#### • Les poussières

La carrière est équipée d'une usine moderne avec de nombreux éléments d'étanchéité (convoyeurs capotés ou bâchés, cribles étanches, brumisation d'eau aux points de chute) permettant de limiter les envols de poussières liées à la production. Au niveau des pistes et des stocks, un réseau d'arrosage automatique est implanté, limitant les envols liés au roulage des engins. La mise en place d'un système de nettoyage des roues permet aux véhicules d'emprunter la voie publique sans générer de salissures. Par ailleurs, une rampe d'aspersion des chargements permet de limiter l'envol des poussières. Les retombées de poussières dans l'environnement sont contrôlées annuellement par un laboratoire agréé (INSA Rennes). L'émission de poussières à l'extérieur de la carrière est très faible.



#### • Le bruit

Les principales sources de bruit d'une carrière sont le bruit de l'installation de concassage et le bruit des avertisseurs de recul des engins. Les Carrières de la Garenne ont entrepris de changer tous les avertisseurs de recul par un système directionnel dénommé « cri du Lynx » qui a la particularité d'éliminer les bruits impulsifs, sources de nuisances potentielles pour les riverains. Une campagne de mesure de bruit au niveau des habitations riveraines les plus proches est réalisée chaque année par un cabinet spécialisé. Ces résultats sont régulièrement communiqués aux riverains.

#### • Les vibrations liées aux tirs de mines

La carrière ne dispose d'aucun stock d'explosif, ceux-ci sont livrés à chaque tir de mines. L'ensemble de la foration et du minage est sous-traité à une entreprise spécialisée. Les vibrations émises sont enregistrées à chaque tir de mines. Le niveau moyen d'un tir est de 1,5 mm/s pour 10 mm/s autorisé, donc très largement inférieur au seuil réglementaire. Cela démontre la maîtrise importante que la société possède dans ce domaine.

#### • Les déchets

L'ensemble des déchets produits par les activités de la carrière est trié. Tous les déchets classifiés « dangereux » sont collectés et traités suivant des filières autorisées et par des prestataires agréés certifiés ISO 14001. Chaque enlèvement de déchet fait l'objet d'une traçabilité. Les déchets inertes peuvent être stockés sur l'Installation de Stockage de Déchets Inertes autorisée à proximité immédiate de la carrière.

#### • Les économies d'énergies

Le personnel est formé à la conduite économe des engins dont le parc a été intégralement renouvelé ces trois dernières années par du matériel neuf. Un suivi des consommations énergétiques est en place. Une Analyse du Cycle de Vie des granulats fabriqués a été réalisée. L'atout majeur pour les économies d'énergies est l'optimisation du transport qui permet le double fret et en conséquence de diminuer fortement les émissions de CO<sub>2</sub>. La distance d'alimentation en matériaux du poste d'enrobés est également réduite au maximum (30 m).

#### • Développement durable et production de matériaux alternatifs

La préservation de la ressource naturelle du gisement est assurée en favorisant l'utilisation des matériaux alternatifs provenant du recyclage réalisé sur le site (crouûtes d'enrobés de déconstruction de chaussées).

En fin d'exploitation, la carrière sera transformée en **un plan d'eau** qui pourra constituer une réserve d'eau pour la collectivité, d'où l'attention particulière portée sur la performance environnementale du site.

---

#### CONTACT :

#### CARRIERES DE LA GARENNE

Emmanuel TENNIERE – Directeur

35630 VIGNOC

Tél : 02 99 69 66 66

Email : emmanuel.tenniere@eurovia.com

Site internet : www.eurovia.com (nos matériaux...)